

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1413 du 4 décembre 1946 :

n° 1413

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 décembre 1946

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro

31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Mohamed Abdi est engagé à salaire journalier comme opérateur auxiliaire de 7e échelon avec un an d'ancienneté pour compter du 1^{er} décembre 1916; il est affecté à la station côtière de T. S. F. Le nommé Ahmed Omar, du service des P. T. T., est rayé du cadre des plantons pour compter du 1^{er} janvier 1947 ; à la même date, il sera nommé préposé téléphoniste stagiaire du cadre des bureaux et affecté au service des P. T. T. Pour compter du 1^{er} janvier 1947, le nommé Abdilhai Weiss est engagé au service des P. T. T. comme planton auxiliaire de 1^{er} échelon à salaire journalier.